

enquête publique forage Londoline 2

De: "Traverse, Loïc"

20/10/2021 21:52

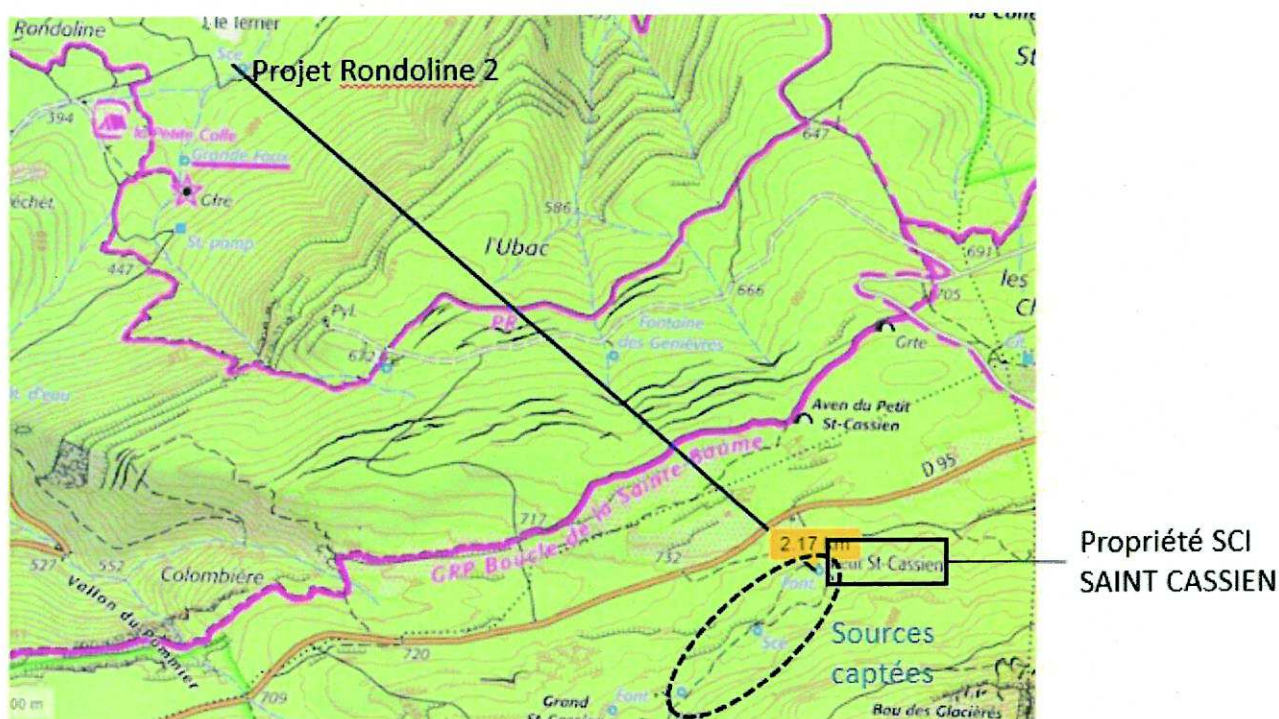
À: rondoline2-epvar@administrations83.net

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'enquête publique pour le forage Rondoline 2 j'ai écrit le 14 octobre au commissaire enquêteur Monsieur Michel Milandri qui m'a indiqué entre autres que ma remarque pouvait être adressée par mail à la préfecture.

Concernant l'enquête publique pour le forage captage Rondoline 2, je me fais le porte-parole pour la SCI Saint Cassien, représentant une société familiale de 36 personnes qui viennent régulièrement dans la propriété de Saint Cassien.

L'alimentation en eau potable et sanitaire de notre maison familiale se fait grâce au captage de plusieurs sources situées dans le massif de la Sainte-Baume, comme indiquées sur le plan joint.



Il est à noter que ces sources ne sont pas mentionnées dans le dossier d'étude d'impact du projet de Rondoline 2, alors qu'elles apparaissent sur les cartes IGN au 1/25 000.

Je vous informe également que ces sources alimentent un bassin de rétention d'environ 200 000 litres qui est susceptible de présenter un intérêt en tant que source d'eau pour l'extinction des incendies.

Je note que nos sources captées sont situées dans le périmètre de protection rapproché du futur captage Rondoline 2.

Or comme elles n'apparaissent pas dans l'étude d'impact, qui est donc incomplète, il faut impérativement que nos sources captées soient mentionnées comme existantes et que leur captage pour nos besoins en eau ne soit pas remis en cause par le futur règlement du PPR du captage de Rondoline 2.

Dans le cas contraire, nous nous opposons fortement à la création de ce forage Rondoline 2 qui

remettrait en cause notre présence sur notre propriété depuis plusieurs dizaines d'années.

Je vous remercie de prendre en compte ces observations dans le futur règlement du PPR du captage de Rondoline 2

Bien cordialement
Loïc TRAVERSE

SCI Saint Cassien